



TP Chargé d'Accueil Touristique et de Loisirs

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
CFA Trun-Argentan

Le titulaire du Titre Professionnel Chargé d'Accueil Touristique et Loisirs accueille, informe et oriente des visiteurs individuels ou en groupe de l'amont d'un séjour à la fin d'un séjour. Il vend des prestations, assure la location de matériels et participe à la mise en œuvre d'évènements locaux.

PUBLIC CONCERNE

- Demandeurs d'emploi, salariés d'entreprise, salariés en contrat d'apprentissage, salariés dans le cadre d'une reconversion professionnelle.
- Accessible en contrat d'apprentissage, en contrat de professionnalisation, statut CPF

PREREQUIS, MODALITES D'ACCES

- Avoir un projet construit dans le domaine du tourisme et du loisirs
- Faire preuve de sérieux et de motivation
- Une expérience professionnelle dans l'accueil, le commerce, le tourisme ou les services

OBJECTIFS

- Accueillir, informer et orienter les visiteurs (individuels ou en groupes) avant, pendant et après leur séjour
- Vendre des prestations touristiques, proposer des activités de loisirs et assurer des services de location de matériel
- Participer à l'organisation et à l'animation d'évènements locaux
- Communiquer avec la clientèle en français et dans une langue étrangère (souvent l'anglais)

APTITUDE

Capacité à gérer une relation clientèle sur une destination touristique, assister la clientèle sur des prestations de loisirs (info, vente, location), bon niveau d'anglais (souvent B1), éventuellement une autre langue en plus



CONTENU DE LA FORMATION ET COMPETENCES

CCP1- Gérer une relation clientèle sur une destination et/ou un lieu touristique

- Accompagner la clientèle lors d'une réservation ou l'achat de prestation touristique en ligne
- Accueillir, informer et orienter la clientèle touristique
- Organiser les données touristiques et diffuser de l'information sur différents supports

CCP2- Assister la clientèle sur des prestations touristiques et de loisirs

- Conseiller et vendre des prestations touristiques et de loisirs et des produits/services additionnels
- Assurer un service de location lié à une prestation de loisirs

CCP3- Contribuer à la mise en œuvre d'événements festifs et culturels

- Participer à la promotion d'événements festifs et culturels
- Contribuer à l'organisation et à la logistique d'événements festifs et culturels
- Contribuer à l'accueil et à l'animation lors d'événements festifs et culturels

METHODES MOBILISEES

- Présentiel et distanciel
- Cours en salle de formation avec prise en compte du vécu en entreprise.
- Etudes de cas et mises en situations professionnelles.
- Alternance de périodes à la MFR et de périodes en entreprise.
- Formation partiellement accessible à distance

DELAIS D'ACCES, DUREE ET DATES

Durée : 1 an. Entrée en septembre de chaque année.

La durée du parcours est adaptée en fonction du profil et des compétences du candidat.



TARIF(S)

Apprentissage - Contrat de Professionnalisation : Le coût contrat varie en fonction de l'OPCO de l'entreprise. (Prendre contact avec la Maison Familiale Rurale)

CPF-AIF-POEI : Prendre contact avec la Maison Familiale Rurale et France Travail

Tarifs : à partir de 12€ / heure de formation

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge du stagiaire. Nous contacter pour établir un devis

ÉVALUATION ET QUALIFICATION

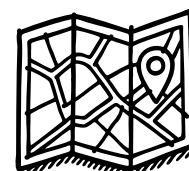
La validation du titre Chargé(e) d'Accueil Touristique et de Loisirs fait l'objet d'un examen d'une durée totale de 2 heures 15 minutes réalisé en plusieurs étapes :

- Mise en situation professionnelle : 45 minutes
- Entretien technique : 45 minutes
- Questionnement à partir de production(s) professionnelle(s) : 30 minutes
- Entretien final : 15 minutes

- Possibilité de valider un CCP indépendamment des deux autres.

PASSERELLES ET DEBOUCHES POSSIBLES

- Office de tourisme
- Hôtellerie
- Agence de voyage
- Tour opérateur
- Villages vacances
- Hébergement de loisirs et locations





ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Pour toute information concernant les adaptations de nos formations pour les personnes en situation de handicap, veuillez contacter nos co-référentes handicap :
 - **Céline BRARD** (référente handicap pour les formations liées aux services aux personnes) : celine.brard@mfr.asso.fr - 02.33.35.75.76
 - **Anne-Sophie GUILLEMETTE** (référente handicap pour les formations liées à la restauration) : as.guillemette@mfr.asso.fr - 02.33.35.75.76

RESPONSABLE DE L'ACTION / CONTACT

Marie SANSON, Directrice Adjointe

Tél. : 02.33.35.75.76

Mail : marie.sanson@mfr.asso.fr

Mail : mfr.argentan@mfr.asso.fr

Web : www.mfrtrunargentan.fr

SIRET : 780 984 21 70 0015 APE : 8531Z

Pour plus d'informations n'hésitez pas à scanner le QR-Code



Nom du certificateur : MINISTERE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

Date d'enregistrement de la certification : 01/08/2023

RNCP 37396

